



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 27 JUIN 2025 À 08 H15

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 20/06/25

Conseillers en
exercice :
84
Conseillers
présents :
63
Conseillers
représentés :
20
Total votants :
83

**COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 BUDGET ANNEXE RÉGIE
AUTONOME DE L'EAU POTABLE**

DÉLIBÉRATION N°DEL20250627_137

Commission principale : 1 COMMISSION FINANCES - FISCALITÉ - MOYENS GÉNÉRAUX - AFFAIRES
JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BATI - RESSOURCES HUMAINES - ÉVALUATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES

Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 27 juin 2025 à 08 H15 avenue
de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Anne-Marie PICARD, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile VIGNAL, Isabelle LAVEST, Cyril CINEUX, François CARMIER, Eric GRENET, Cécile AUDET, Grégory BERNARD, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Alain FAGONT, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Sondès EL HAFIDHI, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Pierre SABATIER, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Christine FAURE, Jean-Christophe CERVANTÈS, Samir EL BAKKALI, Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Patrick NÉHÉMIE, Jean PICHON, Fabienne THOULY-VOUTE, Chantal LELIÈVRE, Hélène VEILHAN, Marion BARRAUD, Estelle BRUANT, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Claire BRIEU, Charles DUBREUIL, Julien BONY, Cécile LAPORTE, Maryse BOSTVIRONNOIS, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Alexis BLONDEAU, Stanislas RENIÉ, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Marcel ALEDO pouvoir à Hervé PRONONCE
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Serge PICHOT pouvoir à René DARTEYRE
Sylvain CASILDAS pouvoir à Eric GRENET
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
Richard BERT pouvoir à Christine FAURE
Nicolas BONNET pouvoir à Thomas WEIBEL
Christine PEROL BEYSSI pouvoir à Christophe BERTUCAT
Wendy LAFAYE pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER
Nathalie CARDONA pouvoir à Pierre SABATIER
Philippe MAITRIAS pouvoir à Bernard BARRASSON
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Patrick NÉHÉMIE
Sylvie VIEIRA DI NALLO pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Rémi CHABRILLAT
Jérôme AUSLENDER pouvoir à Grégory BERNARD
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY
Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE
Christine BIGOURET pouvoir à Maryse BOSTVIRONNOIS
Marie DAVID pouvoir à Jacqueline BOLIS
Fatima BISMIR pouvoir à Stanislas RENIÉ

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Olivier BIANCHI

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
 COMMISSION FINANCES - FISCALITÉ - MOYENS GÉNÉRAUX - AFFAIRES
 JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BÂTI - RH -
 ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 12 juin 2025
 BUREAU du 13 juin 2025
 CONSEIL D'EXPLOITATION - EAU - ASSAINISSEMENT - GEMAPI du 16 juin
 2025
 CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 27 juin 2025

Direction Stratégie Financière / 9783
 Stéphanie FRANCHISSEUR-BREUIL

COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 BUDGET ANNEXE RÉGIE AUTONOME DE L'EAU POTABLE

Ce budget annexe, créé le 1er janvier 2017, est dédié à l'exercice de la compétence eau potable par la Métropole.

Dans le cadre de l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) initiée en 2022, il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer pour la seconde fois sur ce document qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024 du Budget annexe Régie autonome de l'eau potable, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

Pour rappel, le CFU regroupe, en les rationalisant, les données jusqu'alors réparties entre le compte administratif établi par l'ordonnateur et le compte de gestion établi par le comptable public. Il vise à fournir une information financière non seulement plus simple et lisible, mais également enrichie, grâce au rapprochement au sein du même document de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales qui se complètent, permettant ainsi de mieux apprécier la situation financière du budget concerné. Il vise également à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux. La production du CFU est par ailleurs entièrement dématérialisée avec la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable et, à terme, des travaux préparatoires simplifiés.

À l'issue de la phase expérimentale, le CFU deviendra la nouvelle présentation des comptes locaux de toutes les entités publiques locales, conformément aux dispositions de l'article 205 de la loi de finances pour 2024.

I - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'exécution 2024 du Budget annexe Régie autonome de l'eau potable se résume comme suit :

Exercice 2024		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	26 133 830,34 €	27 118 484,65 €	53 252 314,99 €
	Réalisations	16 513 025,62 €	25 032 277,98 €	41 545 303,60 €
Dépenses	Prévisions	26 133 830,34 €	27 118 484,65 €	53 252 314,99 €
	Réalisations	15 456 827,06 €	22 901 994,17 €	38 358 821,23 €
Résultat de l'exercice		1 056 198,56 €	2 130 283,81 €	3 186 482,37 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2024 excédentaire total de 3 186 482,37 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2023, l'exercice 2024 se solde par un excédent de clôture total de 3 556 209,26 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement *	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	-2 149 124,76 €		1 056 198,56 €	-1 092 926,20 €
Fonctionnement	5 705 413,87 €	3 186 562,22 €	2 130 283,81 €	4 649 135,46 €
Total	3 556 289,11 €	3 186 562,22 €	3 186 482,37 €	3 556 209,26 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2024 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 27 118 484,65 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 25 032 277,98 € en recettes, dont 24 570 558,98 € de recettes réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie, et de 22 901 994,17 € en dépenses, dont 18 692 418,11 € de dépenses réelles.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 est donc un excédent de 2 130 283,81 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2023, soit un excédent de 5 705 413,87 €, et déduction faite de la part affectée à l'investissement de 3 186 562,22 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2024 excédentaire de 4 649 135,46 €.

Les recettes de fonctionnement 2024 baissent globalement de 709,2 K€ par rapport à 2023.

Elles se composent principalement des produits des services (chapitre 70) pour un montant de 24 444 002,02 €, dont :

– 16 956 682,95 € de ventes d'eau (redevance eau en € / m³ facturée aux abonnés) et 1 288 032,11 € de locations de compteurs (abonnement eau de la facture d'eau des abonnés), le tout en progression de 250,7 K€ par rapport à l'année 2023

Cette évolution intègre une diminution globale des volumes facturés et l'application des tarifs adoptés à compter du 1er janvier 2023 pour faire face aux augmentations de coûts (énergie, fournitures et réactifs, frais financiers), avec l'objectif d'harmonisation de la tarification au sein du territoire métropolitain géré en régie, conformément au principe d'égalité de traitement des usagers devant le service public.

– 3 210 577,59 € de redevances prélevées sur l'abonné et reversées à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ; il s'agit de la redevance pour pollution d'origine domestique (1 692 502,16 €), de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte (1 177 484,81 €) et de la contre-valeur de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (340 590,62 €) ; les montants de ces redevances ont diminué entre 2023 et 2024 du fait de la difficulté à évaluer le montant des rattachements.

– 536 312,74 € de refacturation des frais de construction de branchements aux particuliers ou entreprises, en baisse de 6,7 K€ par rapport à 2023 (refacturation à l'euro aux abonnés)

– 51 286,04 € de prestations de services autres, avec notamment les analyses réalisées par le laboratoire accrédité COFRAC pour le compte de collectivités, particuliers ou entreprises

– 2 347 536,31 € de mise à disposition de personnel correspondant au remboursement par le Budget annexe Régie autonome de l'assainissement d'une partie du salaire des agents payés intégralement par le Budget annexe Régie autonome de l'eau potable mais à temps partagé entre les deux activités, et 44 831,64 € de mutualisation descendante facturée à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand au titre de la maintenance des équipements électrotechniques des fontaines et des analyses effectuées par le laboratoire

– 8 737,47 € de prestations d'analyses des eaux de rivières effectuées par le laboratoire et refacturées au Budget principal de la Métropole.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à 61 668,80 € et correspondent pour

l'essentiel à des redevances d'occupation du domaine public et redevances pour frais de contrôles des DSP.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) s'établissent à 4 549,33 € et sont presque intégralement liés aux produits des cessions d'immobilisations (compte 775).

Enfin, des atténuations de charges à hauteur de 33 366,12 € correspondant à des remboursements sur charges de personnel (chapitre 013), ainsi que 26 972,71 € de reprises sur la provision constituée en 2023 pour dépréciation de créances (chapitre 78) viennent compléter ces recettes réelles 2024.

Les recettes d'ordre s'élèvent quant à elles à 461 719 € et correspondent à l'amortissement des subventions reçues.

Les dépenses de fonctionnement 2024 diminuent globalement de 520,9 K€ par rapport à 2023 et comprennent quant à elles :

– les charges à caractère général (chapitre 011) qui s'élèvent à 6 537 018,83 € et recouvrent :

- les branchements neufs (0,59 M€ refacturés à l'euro aux abonnés),
- les achats d'eau (0,58 M€),
- les fluides (1,32 M€),
- l'entretien et la maintenance des réseaux et biens du service (2,29 M€), ainsi que l'acquisition de matériels et fournitures divers (0,53 M€),
- la redevance due à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne au titre des prélèvements sur la ressource en eau (0,52 M€),
- les divers frais de gestion nécessaires au fonctionnement du service (0,51 M€),
- le remboursement des charges de structure supportées par le Budget principal (0,06 M€), des frais de mutualisation ascendante patrimoine bâti et documentation (0,03 M€) et des taxes foncières sur les bâtiments d'exploitation de la Direction du Cycle de l'Eau (0,1 M€).

Ces charges baissent globalement de 253,3 K€ par rapport à 2023, soit - 3,73 %, pour l'essentiel sur les fluides, les fournitures d'entretien et de petit équipement et les frais d'annonces et d'insertion.

– les charges de personnel (chapitre 012) pour 6 870 411,17 €, avec :

- 498 252,93 € de remboursement de charges de structure au Budget principal (+ 48,6 K€ par rapport à l'exercice 2023)
- 87 968,50 € de mutualisation ascendante patrimoine bâti et documentation (+ 32,2 K€ par rapport à 2023)
- 6 284 189,74 € de dépenses de personnel, en progression de 184,5 K€ par rapport à 2023, dont :
 - 2 347 536,31 € refacturés au Budget annexe Régie autonome de l'assainissement au titre des agents à temps partagé entre les deux activités et 44 831,64 € refacturés à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand au titre de la mutualisation sur l'entretien des fontaines et de la mise à disposition du laboratoire d'analyses,
 - 3 891 821,79 € de masse salariale « nette » supportée par le Budget annexe Régie autonome de l'eau potable (coût des agents affectés à l'activité Eau potable),

Cette augmentation s'explique par l'évolution de carrière des fonctionnaires (avancements d'échelons, de grades, promotion interne) pour 30 K€, l'intégration des différentes mesures gouvernementales (impact en année pleine de l'augmentation de 1,5% de la valeur du point indiciaire qui a pris effet au 1er juillet 2023 pour 50 K€ et l'augmentation de 5 points d'indice pour tous les agents publics à compter du 1^{er} janvier pour 60 K€, et la création d'un poste de facturation pour 44 K€.

– le reversement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de la redevance pour pollution d'origine domestique perçue sur les abonnés pour 2 195 821 €, soit - 749 K€ par rapport à 2023, et de la redevance pour modernisation des réseaux

de collecte pour 1 546 283 €, soit - 301 K€ (chapitre 014). Ces fortes variations résultent de la difficulté à évaluer le montant des rattachements, ceux-ci dépendant des montants déclarés à l'Agence de l'Eau, eux-mêmes établis sur la base de multiples facteurs connus a posteriori (évolutions du périmètre de la régie, tarifaires et des consommations, taux de recouvrement, volumes dégrévés, etc). Toute estimation en décalage avec la réalité a des répercussions sur plusieurs exercices. Afin de remédier à cette situation, une convention a été signée en janvier 2022 avec l'Agence de l'Eau, prévoyant un nouveau calendrier de reversement et permettant ainsi de lisser davantage les mouvements de trésorerie sur l'année avec 4 acomptes et une facture de solde au lieu d'un acompte et une facture de solde auparavant.

- les autres charges de gestion courante (chapitre 65) qui s'élèvent à 302 819,98 €, dont 40 000 € de contributions versées à l'association H2O pour des actions de coopération décentralisée au Burkina Faso et sensibilisation à l'importance de l'eau, 215 604 € pour la tarification solidaire (rattrapage 2023 + versement 2024 rattaché à l'exercice), 23 713,29 € de créances admises en non-valeur ou éteintes et 23 500,84 € de redevances, logiciels et autres,
- les frais financiers (chapitre 66) pour 1 033 552,74 €, globalement en hausse de 273,4 K€ par rapport à l'exercice précédent, dont 863 704,30 € d'intérêts de la dette et ICNE (en nette progression au regard de l'évolution sensible des taux et de l'impact de l'emprunt contracté en 2023), et 169 848,44 € d'intérêts sur ligne de trésorerie (également en augmentation en raison du renchérissement des conditions financières),
- les charges exceptionnelles (chapitre 67) pour 135 451,68 €, correspondant à la prise en charge des correctifs de factures et annulations des titres émis par les communes avant le transfert effectif de la compétence, puis par la Métropole,
- les provisions constituées pour dépréciation de créances pour 71 059,71 €,
- et les dépenses d'ordre qui s'élèvent quant à elles à 4 209 576,06 € et correspondent aux dotations aux amortissements des biens.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 26 133 830,34 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 16 513 025,62 € en recettes et de 15 456 827,06 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un excédent d'exécution d'investissement 2024 de 1 056 198,56 €.

Après reprise du déficit de clôture 2023 de 2 149 124,76 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2024 déficitaire de 1 092 926,20 €.

Les recettes d'investissement 2024 sont constituées principalement par :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé issu de l'affectation des résultats 2023 pour 3 180 370,34 € (compte 1068),
- le reversement par la Ville de Ceyrat de l'excédent d'investissement constaté fin 2016 (versement échelonné sur 5 ans à compter de 2022) pour 109 760,84 € (compte 1068),
- l'emprunt encaissé sur l'exercice pour 8 600 000 € (compte 1641), ainsi que la comptabilisation des cautions sollicitées dans le cadre des contrats temporaires de fourniture d'eau pour l'alimentation de chantiers pour 9 325 € (compte 165),
- une subvention de l'État (Fond vert 2023) à hauteur de 66 699 € pour le remplacement de la chaudière sur le site production de l'eau potable du Val d'Allier, et la refacturation de travaux à Décathlon pour la sécurisation et la supervision des réseaux à hauteur de 87 280,22 €,
- les recettes d'ordre qui s'élèvent à 4 453 398,34 €, correspondant à l'amortissement des biens (4 209 576,06 €), aux intégrations de frais d'études aux travaux (85 329,78 €), aux résorptions d'avances forfaitaires versées sur les marchés (58 492,50 €) et aux écritures relatives au remboursement anticipé temporaire d'un emprunt (100 000 €).

Quant aux dépenses d'investissement 2024, elles comprennent pour l'essentiel :

- le remboursement du capital de la dette pour 3 070 573,96 €, dont 180 166,32 € au titre d'avances remboursables de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, ainsi que le remboursement des cautions sollicitées dans le cadre des contrats temporaires de fourniture d'eau pour l'alimentation de chantiers pour 6 545 €,
- les dépenses d'équipement pour 11 674 166,82 €, avec notamment :

➤ des travaux en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence afin de renouveler les réseaux pour 9,5 M€, dont :

- 7,5 M€ consacrés au renouvellement et dévoiement des réseaux lié au projet INSPIRE,
- 0,36 M€ à Clermont-Ferrand (coulée verte Vallières, rue Ampère, rue de l'Hermitage, place Regensburg, Les Carmes, rue Pré de la reine / Charolais),
- 1,15 M€ à Orcines (D68 Vallée de la Tiretaine haut),
- 0,25 M€ à Aubière Bassin de stockage-restitution (ZAC des Sauzes),
- 0,2 M€ à Beaumont (route de Romagnat, avenue Maréchal Leclerc),
- etc.

➤ des études et travaux de télégestion et de supervision des réseaux (0,3 M€) ainsi que des matériels et travaux au titre de la maintenance des systèmes informatiques industriels (0,037 M€)

➤ des études et travaux sur l'usine élévatoire (1,04 M€), avec principalement les travaux de réfection de la sous station B2 de pompage dans le champ captant avec adaptation du fonctionnement à l'étiage et la sécurisation des réservoirs de Bâne,

➤ des acquisitions d'équipements spécialisés (0,18 M€ correspondant pour la majeure partie à des compteurs) et des travaux d'exploitation (0,38 M€ au titre de réparations sur le réseau et du renouvellement de compteurs pour l'essentiel),

➤ d'autres aménagements, matériels et logiciels (véhicules, matériel informatique, licences logiciels, mobiliers, balisage) pour 0,18 M€.

– les dépenses d'ordre qui s'élèvent à 705 541,28 €, correspondant à l'amortissement des subventions reçues (461 719,00 €), aux intégrations de frais d'études aux travaux (85 329,78 €), aux résorptions d'avances forfaitaires versées sur les marchés (58 492,50 €) et aux écritures relatives au remboursement anticipé temporaire d'un emprunt (100 000 €).

Au final, l'exercice 2024 du Budget annexe Régie autonome de l'eau potable s'achève avec un excédent global (fonctionnement et investissement) de 3 556 209,26 € (+ 4 649 135,46 € en fonctionnement et - 1 092 926,20 € en investissement), finançant ainsi les restes à réaliser de l'exercice qui s'élèvent à 440 622,57 € en dépenses.

II - AFFECTATION DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024

À la clôture de l'exercice 2024, les résultats du Budget annexe Régie autonome de l'eau potable s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	22 901 994,17 €
Recettes	25 032 277,98 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2 130 283,81 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	2 518 851,65 €
Résultat de clôture 2024	4 649 135,46 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	15 456 827,06 €
Recettes	16 513 025,62 €
Résultat d'investissement de l'exercice	1 056 198,56 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-2 149 124,76 €
Solde d'exécution	-1 092 926,20 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	-440 622,57 €
Résultat global d'investissement 2024 avec RAR	-1 533 548,77 €
Besoin de financement global à couvrir	1 533 548,77 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2024	
Affectation au compte 1064 pour comptabiliser les plus-values sur cession d'immobilisations constatées en 2024	4 345,01 €
Total affectation au compte 1064	4 345,01 €
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	1 533 548,77 €
Dotations complémentaires au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	1 533 548,77 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	3 111 241,68 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (dépenses)	1 092 926,20 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription par anticipation au Budget primitif 2025.

Cette affectation intègre la mise en réserve réglementée de 4 345,01 € au compte 1064 correspondant aux plus-values sur cessions d'immobilisations comptabilisées en 2024.

Elle est par ailleurs complétée par l'inscription du reversement par la Ville de Ceyrat de l'excédent d'investissement constaté fin 2016 (versement échelonné sur 5 ans – 4ème année) pour 109 760,84 € au compte 1068.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe Régie autonome de l'eau potable et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter ce résultat d'un montant de 4 649 135,46 € de la façon suivante :
 - en section d'investissement au compte 1068 pour la somme de 1 533 548,77 €,
 - en section d'investissement au compte 1064 pour la somme de 4 345,01 €,
 - en section de fonctionnement au compte 002 pour le solde, soit 3 111 241,68 €.

TOTAL VOTANTS :	83	=	63 Conseillers Présents	+	20 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	72	=	Pour : 72	+	Contre : 0		
Abstention :	11						

Le Secrétaire de Séance,
René DARTEYRE



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président
Hervé BRONONCE

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	600 000,00	2 781,00	0,00	602 781,00	592 669,00
605	ACHATS D'EAU	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	584 831,69
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 507 910,00	-21 977,00	0,00	1 485 933,00	1 321 053,14
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	180 000,00	-12 546,00	0,00	167 454,00	137 912,30
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	295 000,00	-28 466,00	0,00	266 534,00	253 785,25
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	3 728,56
6066	CARBURANTS	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	38 857,79
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	108 200,00	-5 000,00	0,00	103 200,00	93 278,39
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	12 000,00	2 114,00	0,00	14 114,00	9 912,33
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	40 400,00	-1 057,00	0,00	39 343,00	29 980,33
6135	LOCATIONS MOBILIERES	92 000,00	8 765,00	0,00	100 765,00	83 851,65
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	9 500,00	350,00	0,00	9 850,00	6 626,40
61521	BATIMENTS PUBLICS	68 150,00	5 184,00	0,00	73 334,00	64 158,69
61523	RESEAUX	1 740 000,00	13 719,00	0,00	1 753 719,00	1 742 817,77
61528	AUTRES	38 000,00	16 876,00	0,00	54 876,00	54 672,77
61551	MATERIEL ROULANT	11 000,00	9 155,00	0,00	20 155,00	19 069,60
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	75 000,00	-8 440,00	0,00	66 560,00	56 362,12
6156	MAINTENANCE	403 605,00	16 470,00	0,00	420 075,00	351 609,97
6161	MULTIRISQUES	8 350,00	0,00	0,00	8 350,00	8 350,00
6168	AUTRES	54 500,00	0,00	0,00	54 500,00	51 960,64
617	ETUDES ET RECHERCHES	44 800,00	-11 000,00	0,00	33 800,00	28 004,20
618	DIVERS	140 700,00	22 249,00	0,00	162 949,00	151 258,53
6226	HONORAIRES	6 000,00	1 300,00	0,00	7 300,00	5 560,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	DIVERS	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	15 500,00	4 000,00	0,00	19 500,00	0,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	9 550,00	150,00	0,00	9 700,00	1 024,45
6238	DIVERS	25 000,00	-6 000,00	0,00	19 000,00	8 215,03
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 100,00	-2 320,00	0,00	4 780,00	6 080,43
6256	MISSIONS	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00
6257	RECEPTIONS	5 600,00	60,00	0,00	5 660,00	623,36
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	26 000,00	-1 278,00	0,00	24 722,00	17 826,87
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	34 600,00	-4 355,00	0,00	30 245,00	18 827,05
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	17 500,00	444,00	0,00	17 944,00	12 655,88
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	33 350,00	-15 000,00	0,00	18 350,00	17 579,18
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	4 200,00	-713,00	0,00	3 487,00	726,67
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	28 510,00	41 455,00	0,00	69 965,00	40 207,06
62871	Remb de frais - A la collect de rattachement	67 000,00	0,00	0,00	67 000,00	61 020,20
62878	Remb de frais - A des tiers	132 600,00	-1 210,00	0,00	131 390,00	124 750,16
63512	TAXES FONCIERES	300,00	4 400,00	0,00	4 700,00	4 322,00
6371	REDEV. VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	523 613,67
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	6 735,70
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		7 110 925,00	31 110,00	0,00	7 142 035,00	6 537 018,83
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	547 000,00	39 943,00	0,00	586 943,00	586 221,43
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
6331	Versement mobilité	72 122,00	0,00	0,00	72 122,00	75 238,00
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	47 960,00	0,00	0,00	47 960,00	39 963,35
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	3 679 950,00	-18 973,00	0,00	3 660 977,00	3 592 731,93
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	875 640,00	0,00	0,00	875 640,00	795 108,82
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	25 365,86
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	42 020,00	0,00	0,00	42 020,00	32 970,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	653 840,00	0,00	0,00	653 840,00	659 045,58
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	110,00	4 588,00	0,00	4 698,00	4 437,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	810 150,00	0,00	0,00	810 150,00	808 737,89
6454	COTISATIONS AU Pôle Emploi	59 960,00	0,00	0,00	59 960,00	62 669,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	11 830,00	0,00	0,00	11 830,00	8 854,48
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	579,83
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	6 900,00	0,00	0,00	6 900,00	0,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	201 900,00	-4 588,00	0,00	197 312,00	178 488,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 044 582,00	20 970,00	0,00	7 065 552,00	6 870 411,17
701249	REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	2 100 000,00	197 000,00	0,00	2 297 000,00	2 195 821,00
706129	REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	1 340 000,00	407 000,00	0,00	1 747 000,00	1 546 283,00
CHAPITRE 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		3 440 000,00	604 000,00	0,00	4 044 000,00	3 742 104,00
6518	Autres	31 499,65	0,00	0,00	31 499,65	23 500,84
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000,00	-5 513,00	0,00	4 487,00	4 486,70
6542	CREANCES ETEINTES	3 250,00	15 983,00	0,00	19 233,00	19 226,59
6588	Autres charges diverses de gestion courante	325 100,00	0,00	0,00	325 100,00	255 605,85
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		369 849,65	10 470,00	0,00	380 319,65	302 819,98
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	805 000,00	55 000,00	0,00	860 000,00	858 244,98
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	1 000,00	20 000,00	0,00	21 000,00	5 459,32
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	150 000,00	50 000,00	0,00	200 000,00	169 848,44
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		956 000,00	125 000,00	0,00	1 081 000,00	1 033 552,74

DEPENSES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes			
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	130 000,00	13 400,00			
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	1 500,00	0,00			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 150,00	-13 400,00			
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		251 650,00	0,00	0,00	251 650,00	135 451,68
6817	DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	71 060,00	0,00	71 060,00	71 059,71
CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00	71 060,00	0,00	71 060,00	71 059,71
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		19 173 006,65	862 610,00	0,00	20 035 616,65	18 692 418,11
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 525 900,00	-683 557,00	0,00	2 842 343,00	0,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 525 900,00	-683 557,00	0,00	2 842 343,00	0,00
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	4 346 525,00	-106 000,00	0,00	4 240 525,00	4 209 576,06
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		4 346 525,00	-106 000,00	0,00	4 240 525,00	4 209 576,06
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 872 425,00	-789 557,00	0,00	7 082 868,00	4 209 576,06
TOTAL DEPENSES		27 045 431,65	73 053,00	0,00	27 118 484,65	22 901 994,17

RECETTES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 518 851,65	0,00	0,00	2 518 851,65	0,00
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		2 518 851,65	0,00	0,00	2 518 851,65	0,00
64198	AUTRES REMBOURSEMENTS	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	33 366,12
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	33 366,12
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	15 600 000,00	0,00	0,00	15 600 000,00	16 952 811,39
70118	AUTRES VENTES D'EAU	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	3 871,56
701241	REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	2 295 000,00	0,00	0,00	2 295 000,00	1 692 502,16
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	428 000,00	0,00	0,00	428 000,00	340 590,62
704	TRAVAUX	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	536 312,74
706121	REDEVANCE POUR MODERNISTAION DES RESEAUX DE COLLEC	1 595 000,00	0,00	0,00	1 595 000,00	1 177 484,81
7064	LOCATIONS DE COMPTEURS	1 120 000,00	0,00	0,00	1 120 000,00	1 288 032,11
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	31 000,00	26 000,00	0,00	57 000,00	51 286,04
7084	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	2 310 600,00	15 880,00	0,00	2 326 480,00	2 380 012,91
70871	Remb de frais - Par la collect de rattachement	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	8 737,47
70878	Remb de frais - Par des tiers	8 160,00	4 200,00	0,00	12 360,00	12 355,04
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	0,00	0,00	0,00	0,00	5,17
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		24 010 760,00	46 080,00	0,00	24 056 840,00	24 444 002,02
757	REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONAIRES	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	60 156,24
7588	AUTRES	100,00	0,00	0,00	100,00	1 512,56
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		32 100,00	0,00	0,00	32 100,00	61 668,80
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	99,92
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	104,40
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	4 345,01
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	4 549,33
7817	REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	26 973,00	0,00	26 973,00	26 972,71
CHAPITRE 78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	26 973,00	0,00	26 973,00	26 972,71
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		26 583 711,65	73 053,00	0,00	26 656 764,65	24 570 558,98
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	461 720,00	0,00	0,00	461 720,00	461 719,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		461 720,00	0,00	0,00	461 720,00	461 719,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		461 720,00	0,00	0,00	461 720,00	461 719,00
TOTAL RECETTES		27 045 431,65	73 053,00	0,00	27 118 484,65	25 032 277,98

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024		2 130 283,81
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ		2 518 851,65
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024		4 649 135,46

DEPENSES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	2 149 124,76	0,00			
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		2 149 124,76	0,00	0,00	2 149 124,76	0,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 840 000,00	53 000,00	0,00	2 893 000,00	2 890 407,64
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 160 500,00	0,00	0,00	2 160 500,00	0,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 000,00	6 000,00	0,00	12 000,00	6 545,00
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	157 000,00	0,00	0,00	157 000,00	156 860,69
1681	AUTRES EMPRUNTS	23 400,00	0,00	0,00	23 400,00	23 305,63
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		5 186 900,00	59 000,00	0,00	5 245 900,00	3 077 118,96
2031	FRAIS D'ETUDES	553 000,00	-140 000,00	6 949,00	419 949,00	116 147,05
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000,00	4 000,00	0,00	9 000,00	3 143,06
2051	Concessions, brevets,licences,marques,procédés,log	70 000,00	0,00	17 600,00	87 600,00	37 742,94
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		628 000,00	-136 000,00	24 549,00	516 549,00	157 033,05
2111	TERRAINS NUS	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
21315	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3 200 000,00	-3 200 000,00	198,00	198,00	0,00
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	150 000,00	34 000,00	11 563,74	195 563,74	155 645,40
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	20 000,00	17 250,00	9 445,72	46 695,72	14 427,55
21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	400 000,00	-15 250,00	65 006,65	449 756,65	171 705,16
2158	AUTRES	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	992,44
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	100 000,00	-8 105,00	67 893,33	159 788,33	100 771,36
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	44 000,00	-20 000,00	0,00	24 000,00	23 086,92
2184	MOBILIER	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	1 920,25
2188	AUTRES	19 500,00	8 105,00	0,00	27 605,00	8 189,75
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 133 500,00	-3 181 000,00	154 107,44	1 106 607,44	476 738,83
2313	CONSTRUCTIONS	20 000,00	0,00	85 929,99	105 929,99	84 374,74
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	6 846 000,00	4 411 104,00	766 659,15	12 023 763,15	10 947 124,42
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0,00	8 896,00	0,00	8 896,00	8 895,78
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		6 866 000,00	4 420 000,00	852 589,14	12 138 589,14	11 040 394,94
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		18 963 524,76	1 162 000,00	1 031 245,58	21 156 770,34	14 751 285,78
139111	AGENCE DE L'EAU	328 636,00	0,00	0,00	328 636,00	328 635,78
139118	AUTRES	43 537,00	0,00	0,00	43 537,00	43 537,00
13912	REGIONS	959,00	0,00	0,00	959,00	959,00
13913	DEPARTEMENTS	32 757,00	0,00	0,00	32 757,00	32 757,00
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	1 047,00	0,00	0,00	1 047,00	1 047,00
13918	AUTRES	54 784,00	0,00	0,00	54 784,00	54 783,22
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		461 720,00	0,00	0,00	461 720,00	461 719,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 160 500,00	0,00	0,00	2 160 500,00	50 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 160 500,00	0,00	0,00	2 160 500,00	50 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	50 000,00	144 340,00	0,00	194 340,00	143 822,28
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		4 371 000,00	144 340,00	0,00	4 515 340,00	243 822,28
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 832 720,00	144 340,00	0,00	4 977 060,00	705 541,28
TOTAL DEPENSES		23 796 244,76	1 306 340,00	1 031 245,58	26 133 830,34	15 456 827,06

RECETTES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
1064	RESERVES REGLEMENTEES	6 191,88	0,00	0,00	6 191,88	6 191,88
1068	AUTRES RESERVES	3 290 131,18	0,00	0,00	3 290 131,18	3 290 131,18
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		3 296 323,06	0,00	0,00	3 296 323,06	3 296 323,06
13118	AUTRES	67 490,00	0,00	0,00	67 490,00	66 699,00
1318	AUTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	87 280,22
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		67 490,00	0,00	0,00	67 490,00	153 979,22
1641	EMPRUNTS EN EURO	7 053 752,28	1 945 557,00	0,00	8 999 309,28	8 600 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 160 500,00	0,00	0,00	2 160 500,00	0,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	6 000,00	6 000,00	0,00	12 000,00	9 325,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		9 220 252,28	1 951 557,00	0,00	11 171 809,28	8 609 325,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		12 584 065,34	1 951 557,00	0,00	14 535 622,34	12 059 627,28
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 525 900,00	-683 557,00	0,00	2 842 343,00	0,00
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 525 900,00	-683 557,00	0,00	2 842 343,00	0,00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	FRAIS D'ETUDES	13 752,00	0,00	0,00	13 752,00	16 004,00
2805	Concessions, brevets,licences,marques,procédés,log	77 865,00	-35 300,00	0,00	42 565,00	33 668,99
28121	TERRAINS NUS	347,00	0,00	0,00	347,00	347,00
28125	TERRAINS BATIS	1 027,00	0,00	0,00	1 027,00	1 026,50
28128	AUTRES TERRAINS	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
28131	BATIMENTS	541 017,00	-106 000,00	0,00	435 017,00	434 448,55
28135	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	199 451,00	350,00	0,00	199 801,00	199 798,90
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	62 899,00	6 650,00	0,00	69 549,00	68 606,33
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	2 925 401,00	8 950,00	0,00	2 934 351,00	2 934 347,66
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	75 830,00	2 100,00	0,00	77 930,00	77 164,80
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	33,00	0,00	0,00	33,00	32,85
28156	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	194 907,00	0,00	0,00	194 907,00	178 656,55
28157	AGENC. ET AMENAG. DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUST.	104 705,00	0,00	0,00	104 705,00	104 704,96
28158	AUTRES	10,00	185,00	0,00	195,00	190,67
28178	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 443,00	0,00	0,00	1 443,00	1 442,63
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	13 888,00	0,00	0,00	13 888,00	13 887,70
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	19 465,00	10 435,00	0,00	29 900,00	28 212,80
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	44 126,00	0,00	0,00	44 126,00	40 946,92
28184	MOBILIER	2 609,00	160,00	0,00	2 769,00	2 766,52
28188	AUTRES	24 750,00	6 470,00	0,00	31 220,00	30 321,73
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		4 346 525,00	-106 000,00	0,00	4 240 525,00	4 209 576,06
1641	EMPRUNTS EN EURO	2 160 500,00	0,00	0,00	2 160 500,00	50 000,00
16451	REMB. TEMPORAIRES SUR EMPRUNTS EN EUROS	2 160 500,00	0,00	0,00	2 160 500,00	50 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	85 340,00	0,00	85 340,00	85 329,78
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	50 000,00	59 000,00	0,00	109 000,00	58 492,50
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		4 371 000,00	144 340,00	0,00	4 515 340,00	243 822,28
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 243 425,00	-645 217,00	0,00	11 598 208,00	4 453 398,34
TOTAL RECETTES		24 827 490,34	1 306 340,00	0,00	26 133 830,34	16 513 025,62

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2024

1 056 198,56

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ

-2 149 124,76

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024

-1 092 926,20